L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co., No 73, rue de Chartres, entre Conti et Bienville. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 14 MAI 1862. — G. F. WEISSE, F. LIMET, E. DUFOUR, S. HARBY, Editeurs-Propriétaires.

MERCREDI MATIN, 14 MAI.

Ventes à l'encan du cejour.

Par H. A. Kingston, rue Toulouse, entre Ursulines et St Philippe—Meubles, ustensiles de jardin, vieux bois, cheval, &c. [Succession André Goeplich].

Par R M Montgomery & Bro., 87 rue du Camp, au premier—Tout le mobilier de l'Hôtel St James.

Par Palfrey & Co. à midi, à la Bourse des Marchands—Actions de Banque.

Par H. A. Kingston, à midi, dans la rue Toulouse, entre Ursulines et St Philippe—Cheval, charrette, &c.

Par Hoffman & Marks, à 10 heures, dans la rue de Chartres, No 63—Marchandises sèches et chapeaux.

Difficultés d'une intervention.

Dans la livraison du 15 septembre 1861 de la *Revue des Deux Mondes*, nous trouvons un article remarquable de M. Charles de Mazade ayant pour titre "Une vie d'émigré polonais". Nous reproduisons un passage de cette biographie de Niemcewicz, éminent patriote polonais afin de faire comprendre combien peu les peuples opprimés peuvent compter sur les sympathies des gouvernements européens, lorsque ces gouvernements n'ont pas un intérêt immédiat à intervenir. Il y a plus d'un rapprochement historique à puiser dans cette phase de la révolution polonaise de 1831.

....Mais la révolution polonaise n'avait pas seulement à former des conseils et des gouvernements, elle avait à tenir tête à la Russie d'un côté, et de l'autre à négocier avec l'Europe, à chercher des amitiés, des appuis, s'il y en avait pour elle. Ce fut Niemcewicz qu'on envoya à Londres, et il y alla avec un jeune polonais devenu aujourd'hui ministre en France, le comte Walewski. Il faut se souvenir de ce temps où tout était effervescence en Europe. De quoi s'agissait-il, à vrai dire, pour la Pologne? Il s'agissait pour elle de tenir son drapeau assez longtemps pour se fortifier des sympathies croissantes des peuples, pour que l'Europe, dans un intérêt de paix universelle, ainsi que dans un intérêt d'humanité, pût offrir une médiation. Les Polonais soutenaient vigoureusement la lutte contre la Russie, et Niemcewicz négociait à Londres: il négociait en représentant personnellement estimé d'une puissance qu'on ne reconnaissait pas, qu'on aimait théoriquement, dont on désirait peut-être le succès, et pour laquelle on ne voulait rien faire. Le *journal* que Niemcewicz a laissé sur ce temps n'a point vu le jour encore; le prince Adam Czartoriski détache seulement les extraits de quelques lettres qui éclairent cette épineuse mission et le rôle de l'Angleterre au milieu de ces événements.

Les difficultés étaient grandes. D'abord Niemcewicz se trouvait dans un monde presque entièrement renouvelé depuis sa jeunesse. Il le disait lui-même avec un accent de plainte secrète: "Mes anciennes connaissances, Fox, Sheridan, sont malheureusement mortes; je ne connais plus personne ici...." Pourtant il trouvait sans effort les amitiés les plus hautes: il se liait avec le frère du roi, le duc de Sussex, avec lord Grey, avec lord Palmerston; il voyait M. de Talleyrand qu'il appelait toujours "le renard boiteux." Après tout, que voulait l'Angleterre? comment voyait-elle cette lutte engagée par une nation? On peut s'en faire une idée par un entretien que Niemcewicz avait avec lord Palmerston le 25 août 1831. "J'ai dit à lord Palmerston, écrit-il au prince Czartoriski, que notre cause est celle de l'Europe, celle de l'humanité." A défaut d'autres moyens de notre part, celui-ci devrait être déjà grand aux yeux des puissances étrangères que nous ayons détruit l'opinion qu'on s'était formée sur la force invincible de la Russie. Oui, dit lord Palmerston, vous avez fait et vous faites encore des prodiges; nous n'aurions jamais supposé que vous puissiez résister si longtemps.

Cela ne vaut-il pas la peine, alors, répliquai-je, de conserver une telle nation? Pourquoi ne feriez-vous pas pour nous ce que vous avez fait pour la Grèce et la Belgique?—Avec Grèce c'est autre chose, répondit lord Palmerston. La Grèce a lutté pendant cinq ans, la Porte ne pouvait parvenir à la dompter. *Notre commerce souffrait beaucoup des corsaires.*—Mais le choléra est bien plus terrible que les corsaires, et il s'avance avec les Russes.—Ah! si vous remportiez une victoire décisive, cela pourrait changer l'aspect des affaires.

Quant aux Belges, c'est le roi des Pays-Bas lui-même qui nous a invoqués comme garants des traités de Vienne; nous avions ainsi le droit de nous y mêler, tandis que Nicolas ne fait pas appel à notre médiation.—Ainsi, si Varsovie succombait, vous nous abandonneriez?—Jamais, répondit-il, nous ne permettrons qu'on touche à un cheveu des traités de Vienne, et nous vous appuierons énergiquement.—Mais il ne s'agit pas de traités maintenant pour nous; il s'agit d'indépendance et d'une dynastie, et cette dynastie, nous l'accepterions volontiers des mains de l'Angleterre.—Lord Palmerston se tut, mais son visage trahit une visible satisfaction...... "En un mot, tout notre espoir est en Dieu et dans une bonne victoire!"

.... malheureusement ne venait pas. Les ..... de Pologne n'était qu'une suite de désespoirs héroïques entrecoupés de prodiges inutiles. Lorsque Niemcewicz partit d'indépendance, on lui répondait par les traités de 1815; lorsque Varsovie tombait sous l'effort des armées russes, lord Palmerston lui disait: "Il fallait au moins prolonger la lutte, tenir au moins jusqu'à la fin d'octobre." Lord Grey était plus grand, dans un entretien avec Niemcewicz. Celui-ci lui adressait nettement cette question: "Eh bien! ferez-vous quelque chose pour nous?—Rien" Répondit lord Grey. La chute de Varsovie, sans être entièrement imprévue peut-être, pour le négociateur polonais, lui inspirait une amertume profonde; elle mettait fin à sa mission, mais il lui restait encore à disputer, s'il le pouvait, quelque dernière marque de sympathie, à sauver quelques garanties, au fût-ce que celles de 1815, à s'occuper surtout des émigrés. Il parcourait l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande, il organisait des *meetings*, des loteries, toute une agitation de bienfaisance en faveur de ses malheureux compatriotes.

Il était le plus populaire de l'exil, et dans ses relations, suivies avec esprit, les volontaires de la diplomatie ne réussit pas à l'occasion le mot piquant.

Un jour, en 1833, au moment où l'Empereur Nicolas était allé en Allemagne pour nouer cette alliance du Nord que la guerre d'Orient a brisée, Niemcewicz visitait lord Palmerston, et il lui parlait de tout ce mouvement allemand: "Je dois vous faire mes compliments de condoléance, milord, lui dit-il tout à coup, il parait que vous êtes un peu en disgrâce à Saint-Pétersbourg." Lord Palmerston sourit à cette raillerie, et répondit en souriant: "Peu m'importe leur faveur ou leur défaveur; j'irai toujours mon droit chemin:—Mais la Pologne! dit Niemcewicz.—Vous pouvez être certain, reprit le ministre anglais, que nous ne désirons pas plus que moi de voir la Pologne heureuse; mais on ne peut pas toujours faire ce qu'on désire." Il fallait rester sur cette maigre consolation, dernier mot de la politique de l'Angleterre et de la mission du patriote polonais à Londres.

ARRIVÉE DU STEAMER CATINAT.—L'aviso à vapeur de la marine impériale *Catinat*, commandant Fabre, portant huit canons et ayant 140 hommes d'équipage, est arrivé hier matin de la Havane. Il vient remplacer ici le *Milan* qui doit partir dans quelques jours avec des dépêches.

Au départ du *Catinat* de la Havane, il y a trois jours, on avait reçu des nouvelles récentes du Mexique. Comme nous l'avions déjà annoncé, les Anglais et les Espagnols se sont retirés de la triple alliance et ont abandonné l'expédition. Mais les troupes françaises ont reçu l'ordre de marcher sur Mexico et elles étaient déjà arrivées à Puebla sans avoir eu occasion de tirer un coup de fusil. Une légion composée de volontaires espagnols sert sous les ordres du général français.

Le vaisseau de ligne anglais *Liffey*, de 50 canons, croise toujours devant les bouches du Mississippi.

OCCUPATIONS ACTUELLES DES FEMMES DE LA GÉORGIE.—Nous apprenons de divers côtés, dit l'*Atlanta Confederacy*, que les femmes sont occupées maintenant à planter le maïs, dans plusieurs comtés. Les hommes travaillent au labour avec la charrue et les autres instruments de terre les graines de maïs que les enfants ont semées. Quand on leur demande pourquoi elles travaillent ainsi dans les champs, elles répondent que les hommes étant partis pour la guerre, elles se trouvent obligées de faire elles-mêmes la récolte prochaine. Il est très probable que les femmes de l'Arkansas, du Texas et du Mississippi sont engagées dans les mêmes travaux et fournissent une preuve héroïque et un admirable ....

LES INTERETS ETRANGERS.

Les rumeurs alarmantes que provoquent les affaires financières à la Nouvelle Orléans met gravement en péril les intérêts étrangers qui représentent ici une centaine de millions. Les consuls ouvriront, sans nul doute, un exposé de la situation à leurs ministres à Washington, mais il serait peut-être bon que les négociants européens s'entendissent pour adresser directement à leurs gouvernements un mémoire ou une pétition où seraient indiqués les dangers de la situation et les moyens de sortir d'une crise commerciale et financière qui menace non seulement le présent mais aussi l'avenir. Les souffrances causées dans les districts manufacturiers de France, d'Angleterre, d'Espagne et d'Allemagne ne feront que s'accroître, s'il ne survient pas de changement dans la politique des deux parties belligérantes.

Nous ne savons ce qu'il y a de fondé dans les bruits de médiation de la part de la France, mais nous croyons que plus l'Europe tardera à intervenir, plus l'intervention rencontrera d'obstacles; les ruines accomplies seraient alors irréparables.

NAVIRES CUIRASSÉS.—On construit encore à Greenpoint, New York, trois nouvelles batteries d'Ericson, qui seront prêtes dans trois mois. On a pris modèle sur le *Monitor*.

PLANTATIONS EN FLORIDE.—Une correspondance de la Floride nous apprend que les planteurs sur la rivière Suwannee, à quelques rares exceptions près, ont mis toute leur récolte en provisions; chaque ferme n'ayant planté qu'un ou deux arpents en coton pour la consommation domestique.

LE NÈGRE VU CHEZ LUI.—Le colonel Gibson, du 49e de l'Ohio, a récemment envoyé du Tennessee une lettre qui a attiré quelque attention. On se souvient de Gibson, successeur de Breslin, à la trésorerie de l'Ohio, et comme celui sous l'administration duquel la grande défalcation fut découverte. Il s'exprime ainsi sur la condition des esclaves tels qu'il les a étudiés sur les lieux.

Dans cette région, chacun possède un ou deux esclaves et souvent davantage. Ici comme ailleurs, et partout où j'ai été, les esclaves sont bien traités et bien soignés. Ils paraissent plus heureux et certainement ils vivent et s'habillent mieux que les blancs pauvres et les nègres libres de l'Ohio et du Nord. Ils supposaient tous que nous allions leur donner la liberté. Ce mensonge avait été colporté dans le Sud, et beaucoup de gens y croyaient, sans compter les esclaves. Mais ici les nègres craignent le Nord instinctivement. Ils craignent le Sud et sont dévoués à leurs maîtres.

J'ai remarqué quelques scènes touchantes entre les maîtres exilés, revenus chez eux, et les fidèles esclaves. Fort peu ont essayé de s'échapper. Je ne sais pas même s'il en est venu plus de vingt à l'armée dont je fais partie depuis novembre dernier.

Dans les fermes et à la ville les enfants blancs et noirs jouent ensemble comme s'ils étaient frères et sœurs. C'est mon opinion bien arrêtée que dans leur état présent d'ignorance, l'esclave ne désire plus qu'il ne désire l'émancipation. Il ne pense qu'à son bien-être et au confort. Les noirs sont bien logés, bien nourris et bien vêtus. Ils ne paraissent rien désirer de plus. Ces faits ne justifient pas l'esclavage ni ne l'excusent, mais je les mentionne pour faire voir que les hommes d'Etat auraient mieux fait de laisser de côté la question du nègre pour ne s'occuper que de la rébellion.

ESCLAVAGE.—L'*Enquirer* de Cincinnati regrette de dire que le président Lincoln a signé le bill de l'esclavage dans le district de Colombie.

A PROPOS DE RÉCOLTES.—Le *Southerner* de Rome (Ga) dit qu'à moins de désastre, la récolte de froment sera presque fabuleuse dans cette section du pays. L'hiver ayant été fort doux, la récolte est fort avancée et sera prête pour le moissonneur, deux semaines, au moins plus tôt que de coutume. Le rendement sera immense et la quantité, provenant d'une culture agrandie, assure aux Georgiens une abondante provision de grains. Il paraîtrait que les hommes ne sont pas tous partis pour la guerre dans le canton de Rome, car le *Southerner* ne dit pas que les femmes les remplacent pour les plantations de maïs. Le silence de ce journal n'est pas une raison suffisante pour nous faire douter du patriotisme des *Romains*. Quand on porte ce nom, on ne peut manquer ni de constance ni de bravoure.

NOUVELLES DU NORD.—Nous lisons dans une correspondance, adressée au *Sun* de Baltimore, les nouvelles qui suivent:

Les élections populaires dans les Etats de l'Illinois et de New York, ont été très favorables au parti démocrate. Dans presque tous les Etats de l'Ouest et du Nord-Ouest il y a de manifestes dispositions pour une révolution politique. Si cela réussissait, non-seulement la guerre serait terminée et l'Union rétablie sur sa vieille base, mais encore le caractère du parti qui a signalé jusqu'ici la chambre et l'Exécutif en serait changé. La chambre qui doit succéder à celle-ci peut être marquée d'un caractère démocratique tout conservateur.

Le bill du tarif ne sera fabriqué à la chambre que lorsque le sénat aura passé le bill de taxe. Le comité de finance du sénat s'efforcera, autant que possible, de grever les objets de luxe.

Malgré la proposition de la chambre de clore la session le troisième lundi de mai, beaucoup de gens présument que la session sera prolongée jusqu'au 3 de mars prochain, avec quelques intervalles de repos pendant les chaleurs de l'été.

CAROLINE DU NORD.—La convention de la Caroline du Nord a passé une ordonnance, autorisant la remise de l'inauguration du gouverneur qui doit être élu en août prochain, au second lundi de septembre prochain et le maintien de l'Exécutif actuel jusqu'à cette époque. Le *Standard* de Raleigh dit que la majeure partie de la session a été perdue dans la discussion de l'ordonnance pour exempter les quakers du service militaire. Un amendement, requérant de chacun de ceux qui sont soumis au devoir militaire le paiement de $100 en remplacement de ce devoir, a passé par un vote de 37 contre 31. Le sujet était encore en discussion quand la convention s'est retirée en séance secrète.

LA RÉCOLTE DE BLÉ AU TEXAS.—Il y a déjà au Texas une nouvelle récolte de blé qui demande des moissonneurs; mais il paraît qu'à cet égard, il existe quelque crainte, si nous en jugeons par la communication suivante, adressée au *Republican* de Marshall.

La récolte de blé au Texas sera perdue, s'il n'arrive d'un côté ou d'un autre des bras pour la moissonner. D'où ce secours peut-il venir? Je réponds, des sections à coton dans le centre ou dans l'Est du Texas. Les circonstances de la guerre exigent qu'on ne plante pas de coton ou qu'on n'en plante que fort peu cette année. En supposant que ce soit là le cas, je puis dire que les planteurs peuvent sauver cette précieuse récolte. Les hommes qui jusqu'à présent s'occupaient de la culture des céréales sont partis pour la guerre et ont abandonné leurs blés aux soins de leurs femmes et de leurs enfants. Ceux qui s'y connaissent disent qu'il y aura cinquante acres de grain par chaque individu. Dans quelques endroits il n'y a qu'un homme pour quatre ou cinq familles. Il y a maintenant abondance de machines pour lever la récolte, s'il y avait assez de mains pour les faire mouvoir. Si les planteurs de coton forment seulement des compagnies de cinq, de dix, de quinze et de vingt mains et qu'ils donnent un blanc à chaque compagnie, couperont ce blé et le rangeront, ils rendront un noble service au pays.

L'humanité et le patriotisme requièrent cela d'eux. La moisson, dans ces comtés, commence généralement vers le 20 mai. Quant au salaire, nous ne sommes pas autorisé à dire ce qu'il sera, mais on paie habituellement, pendant la saison, de deux à trois piastres par travailleur. J'apprends que les planteurs du Brazos se proposent de faire la moisson et de battre le grain pour un quart de la récolte. C'est une affaire de convention entre les parties.

Il faut espérer que tout planteur donnera l'assistance qu'il pourra. Le maïs peut être livré à lui-même en ce moment, et personne ne dira que le coton ait besoin de soin. Nous ne devons pas oublier que le Nord du Texas est réellement le seul pays à blé sur lequel le Sud puisse compter. Tous nos Etats frontières seront probablement appauvris et ravagés. La farine est maintenant demandée à sept ou huit cents à notre porte. Ce blé serait-il perdu? Tout grain devrait être sauvé. D'où notre armée tire-t-elle son avoine, et ce blé est perdu? Cette récolte doit être levée et mise au grenier et si la guerre continue il nous faudra encore une assistance de semeurs pour l'année prochaine.

Le collège Jefferson qui a suspendu, par force majeure, le cours de son enseignement, invite les parents des élèves qui sont encore à cet établissement, à les retirer jusqu'à des temps meilleurs.

—Mercredi soir, l'eau a fait une brèche à la levée située en face de l'habitation Robin Delogny; heureusement, il y avait, comme sur l'habitation Picou à St Jean Baptiste, double levée, et la levée intérieure a tenu bon. Les propriétaires du voisinage se sont empressés d'offrir leur concours à MM. Robin Delogny, et jeudi matin tout était réparé et l'inquiétude avait disparu, du moins pour le moment. Les dernières nouvelles reçues de la partie supérieure du fleuve font appréhender une continuation de la crue de ses eaux, et nous ne saurions trop recommander aux riverains l'activité et la vigilance. (*Avant-Coureur.*)

CHRONIQUE LOCALE.

Conseil de ville—Aldermen.—Cinq membres ont siégé sous la présidence de M. De Labarre.

Met reçu un message du Maire, relatif aux élections qui doivent avoir lieu le premier lundi de juin, pour un maire et quatre recorders, pour les membres des deux conseils, dont le terme est expiré et pour deux membres de chaque district qui doivent composer le bureau de police conformément à la dernière loi.—Déposé, sujet à l'appel.

Est reçu un autre message avec une lettre du général Butler, sur la condition sanitaire des rues, et la réponse du Maire. Discussion à huis clos sur cette affaire.

Les aldermen donnent leur concours à la résolution qui accorde à Nicholson & Co, pour $156,000 le droit d'établir un chemin de fer dans les rues Carondelet, St-Charles et Baronne.

Est référée au comité de finance une pétition du bataillon de Pinkney, dans le but d'obtenir des secours pour des familles pauvres.

M. Stith a présenté le préambule et les résolutions qui suivent et qui ont été adoptés à l'unanimité et envoyés aux assistants aldermen pour obtenir leur concours:

Attendu, qu'il est parvenu à la connaissance de ce conseil, que pour la première fois dans l'histoire de cette ville, une grande flotte de navires français est sur le point de visiter la Nlle-Orléans, flotte dont le *Catinat* maintenant dans notre port est le pionnier—ce conseil, rappelant le souvenir reconnaissant des nombreux liens d'amitié et de bons sentiments qui unissent les habitants de cette ville au peuple de France, à la paternelle protection duquel la Nouvelle-Orléans doit sa fondation et sa prospérité et auquel elle doit une gratitude spéciale pour la sollicitude avec laquelle il a garanti dans l'acte de cession du pays tous les droits de propriété et de liberté religieuse de ses citoyens,

Qu'il soit résolu que les immunités et l'hospitalité de la ville de la Nouvelle Orléans soient offertes, par l'intermédiaire du commandant du *Catinat*, à la flotte française pendant qu'elle restera dans notre port et qu'un comité de cinq du Conseil soit nommé, ensemble avec le maire, pour faire telles offres et prendre tels arrangements qui pourront être nécessaires pour effectuer ces résolutions.

Le Conseil donne son concours à une résolution, portant que, les fermiers des marchés St Mary, de la Neuvième rue, du Port et aux Bœufs, n'ayant pas payé les billets qu'ils avaient fournis à la ville, les contrats faits avec eux sont nuls et comme non avenus. Il est ordonné que lesdits marchés soient retirés de leur possession et que les personnes qui offriront au comité de finance des garanties satisfaisantes soient nommées à leur place pour en collecter le revenu.

Aldermen Assistants.—M. Magioni occupait le fauteuil.

Le secrétaire a lu trois messages du maire. Le premier a trait aux prochaines élections d'officiers municipaux; le second à l'élection d'un bureau de police, et le troisième à une correspondance échangée entre le général Butler et le premier magistrat de la ville, au sujet des devoirs du commissaire des rues. Le général invite le maire de veiller à ce que le travail soit fait, et M. Monroe répond qu'il a déjà pris les mesures nécessaires.

M. Leefe a présenté une résolution qui autorise le voyer à faire curer tous les canaux et nettoyer tous les ruisseaux, à faire réparer les quais et les levées, à employer dans ce but autant d'hommes qu'il en faudra pour que le travail soit exécuté le plus promptement et le mieux possible.—La résolution a été adoptée.

Le trésorier a annoncé qu'il reste en caisse une somme de $398,320.

La nomination des personnes chargées, par le contrôleur et le trésorier, de signer les billets de la ville, a été approuvée.

Le Board a soumis au comité une résolution autorisant l'ouverture de certaines rues et la construction de ponts.

Une résolution annulant les contrats de plusieurs fermiers de halles et autorisant le contrôleur à adjuger ces contrats à des personnes offrant plus de garanties, a été adoptée.

M. Boggs a présenté et le Board a adopté une résolution qui supprime une distillerie de la rue Julia et rappelle toutes les lois qui mettent la ville en conflit avec les établissements de ce genre.

Le comité de finances a annoncé qu'il n'approuvait pas l'augmentation du nombre de policemen et s'est prononcé en faveur de payer, jusqu'au 15 du courant, les hommes de garde qui ont été employés.—Le même comité s'est prononcé pour l'annulation des marchés conclus avec les adjudicataires des wharves et de charger le voyer des wharves et des levées.

Les banques et le général Butler.—Depuis un jour ou deux les communications entre le général et les banques ont été assez vives, mais comme il s'agit ici de matières fort délicates et que nous ne sommes en possession d'aucun avis officiel, nous nous abstiendrons d'en parler. Nous savons, cependant, que M. Sam. Smith, banquier, a été arrêté; que ses livres, son argent et autres objets, y compris une somme de $70,000 en espèces, provenant de dépôts particuliers ainsi que $400,000 de valeurs en portefeuille, ont été saisis.

Suppression d'exercices religieux.—Par arrêté du 13 mai, du major-général Butler, le jour de jeûne et de prière, qui avait été fixé à vendredi prochain, conformément à une proclamation supposée, et qui devait être religieusement observé dans les diverses églises de la ville, ne sera pas observé. Les églises et maisons religieuses seront ouvertes comme à l'ordinaire et nul service religieux n'y sera célébré.

Suppression d'un journal.—Par un autre arrêté à la même date et émanant de la même autorité, le journal le *Crescent* de la Nouvelle Orléans, dont le propriétaire et éditeur, M. T. O. Mixon, se trouve actuellement dans les rangs de l'armée rebelle, est supprimé. Toute publication, brochure, affiche, est désormais interdite à l'imprimerie de ce journal.

SUBSISTANCES.—M. Wm Fréret, président du comité des subsistances, nommé par le Conseil, annonce que 1850 barils de farine ont été reçus de la Mobile. Ce lot fait partie de 9500 barils achetés précédemment dans l'Alabama et la Virginie pour le compte de la Nouvelle Orléans. Cette farine sera vendue aux boulangers exclusivement, lesquels devront fournir au public des pains dont le prix sera tarifé par le maire.

Un contrat pour 15,000 têtes de bêtes à cornes a été fait, délivrables du 1er mai au 1er janvier. On attend, en outre, de la Rivière Rouge, par bateaux à vapeur, des cargaisons de bacon, de farine, de maïs, de blé, &c. ces vivres seront déposés dans divers endroits de la ville et vendus au prix coûtant, pour des billets confédérés, pour des billets d'Etat, de ville et de corporation. Ils seront vendus en petits lots aux bouchers, boulangers, épiciers qui seront requis de les détailler pour la même circulation. On annoncera le lieu et l'heure où la vente des vivres sera faite. Il nous semble, après cela, que la Nouvelle Orléans n'aura point manqué à ses devoirs de charité envers le peuple.

De la Havane.—Nous ne pouvons plus douter qu'il ne soit arrivé un navire de la Havane, car nous avons goûté hier d'un délicieux plat de bananes à notre déjeûner, et d'un bel ananas doré, le plus frais du monde. Les beaux jours de notre marché aux fruits vont sans doute renaître.

Sentence sévère.—Lundi, devant la commission militaire des Etats-Unis, Wm Henrie, citoyen Bill Reel, a été jugé sur l'accusation d'avoir insulté Wm Meadows, et menacé de brûler sa maison et d'attenter à sa vie parce qu'il avait loué cette maison pour l'usage des troupes fédérales. Il a été condamné aux travaux forcés à perpétuité, au fort Jackson, et à traîner un boulet de douze livres, attaché à une chaîne de quatre pieds de long. La sentence a été approuvée par le général Butler.

Hier, M. S. N. Moody, le grand marchand de chemises, à l'encoignure Royale et Canal, qui avait refusé d'ouvrir son magasin, suivant la recommandation de la proclamation du général Butler, a été condamné à $100 d'amende.

Le nouveau Bassin et les rues.—Nous pouvons annoncer que le commissaire des rues, M. Bolfe, a fait fermer toutes les distilleries qui se déchargeaient dans le Nouveau Bassin et qui en infectaient les eaux. Mais cela ne suffit pas pour assainir le Bassin à ce qu'il paraît; il faut encore le fouiller et cela ne regarde plus la police de la voirie, mais bien la compagnie de Navigation qui exploite le canal et qui ne dépend pas exactement de l'administration urbaine. Quant au nettoyage des rues et des places publiques, une surveillance sévère a déjà commencé et les contracteurs vont être obligés de se mettre rudement à la besogne. Mais les écuries d'Augias n'ont peut-être pas été nettoyées en un jour.

Accident.—Une enfant, fille de M. Gerry, demeurant dans la rue de la Douane, a été blessée à l'épaule hier après-midi.

Un monsieur avait déposé, dans un cab qu'il avait loué et qui le suivait, un fusil chargé, et des paquets. Le mouvement du véhicule fit partir le coup et la petite fille fut atteinte à l'épaule. La blessure est grave.

A l'Hôpital.—Catherine Gibb est entrée hier à l'Hôpital de Charité. Catherine Walsh lui avait fendu le nez d'un coup de bowie knife et lui avait disloqué un bras.

La mort du Dr. Hensley.—Le coroner Beach s'est enquis des faits qui se rattachent à la mort du Dr U. A. Hensley, tué par le juge Price.

Mr *E. T. Parker* a déclaré que le 2 mai, entre neuf et dix heures, il se trouvait au Boston Club, dans la rue du Canal; MM. Maclean, W. H. Hunt, P. H. Morgan, le Dr Hensley et le juge Price et lui étaient assis autour d'une table. Le témoin causait avec M. Maclean, il tournait le dos au juge et le docteur était à sa droite. Le docteur s'écria tout à coup: "Je suis blessé!" porta sa main à son côté et fit quelques pas; le juge s'approcha de lui et posa la main sur ses habits. Le docteur le repoussa, lui disant: "Je ne veux pas de votre aide." Le juge vint encore à lui peu après, lui tendit la main et lui dit: "Vous savez que je suis l'un de vos meilleurs amis." Il ne s'était rien passé auparavant, à la connaissance du témoin, entre le blessé et l'inculpé. Le couteau de ce dernier avait six pouces de long et un et demi de large.

P. H. Morgan.—La déposition de ce témoin établit que le juge Price et le docteur Hensley causaient ensemble; au bout d'un instant ils s'échappèrent: "Vous êtes un.... imbécile," s'écria le juge. "Vous êtes un menteur," répliqua le docteur. Le juge se leva, tira un couteau et frappa le docteur, celui-ci quitta sa chaise et, sondant lui-même la blessure, dit à quelqu'un: "Il m'a tué!" Le juge s'approcha de lui et lui offrit du secours: le blessé le repoussa. Plus tard, l'accusé vint lui offrir la main en lui disant: "Alex, vous savez que j'ai été l'un de vos meilleurs amis." "Oui, répondit le docteur, et vous m'avez assassiné sans motif."

J. J. Magiane a déclaré que le juge et le docteur discutaient, mais qu'il n'écoutait point leur conversation; le juge Price semblait parler avec véhémence, selon son habitude: il dit au docteur: "Vous êtes un imbécile!" et le docteur lui répondit: "Vous êtes un menteur. Le juge s'élança sur lui et je ne vis que le docteur était frappé que quand il dit en portant la main à son côté: "Il m'a tué." Le juge lui tendit la main: "Alex, dit-il, prenez la, nous sommes de vieux amis," "Non, dit le docteur, je ne peux la prendre." Le témoin a vu le juge tenir le couteau derrière son dos après avoir frappé le Docteur. L'accusé sortit de la salle peu après, et le témoin ne l'a pas revu depuis lors.

Le Jury était composé de MM. D. Gaudy, A Gastinel, Chas Caton, J B Reed, Robert Clannon. Il a présenté un verdict de meurtre: L'accusé n'a pas encore été arrêté. On croit qu'il a quitté la ville.

Marché gratuit.—1,748 familles ont reçu gratuitement des vivres à ce marché, pendant la semaine dernière.

Lettres.—Un paquet de lettres a été déposé à nos bureaux, elles sont adressées aux personnes suivantes:

Maul. Elliot, Mme R Fernandes, Mlle Emélie Robert, 3 lettres. Mme J Aldigé, Mlle M J Maillet, Mme Ernest Fantecotte, St Martinville; Mme Vve H. Aubert, Mme Harville Hollier, Pont Breaud, Loc. M. Anatole Cacalla, M. Elysée Guilbeau, paroisse St Martin, Mme E Poech, Mme Vve Aug. Maurras, aux soins de J E Faures, Sr., Mme F Pilaid, aux soins de Gabriel Pascal, M. Madeo Hébert, Pont Breaud, Loc.; Mme Louis Piderit, aux soins de MM. Hope, Musgrove & Co.; Mme Vve Edmond Hollié, paroisse St Martin.

FEUILLETON.

LES QUATRE SERGENTS DE LA ROCHELLE.

PAR CLÉMENCE ROBERT.

IV

LA CASERNE.—Suite.

Ils arrivèrent en ce moment à la grande allée du Mail.

Après avoir traversé le rempart, ils découvrirent au bord de l'eau les préparatifs de la fête.

Le pavillon de la Voile-Blanche dressait sa légère tente ronde et son mât orné de banderolles dans un vaste cintre formé de guirlandes de buis suspendues en festons à des poteaux surmontés de verres de couleur pour l'illumination du soir. Au rivage, des bateaux pavoisés, jetant déjà aux airs des sons de flûte et de basson, attendaient les promeneurs pour les conduire en mer. De grandes corbeilles arrivaient à la fête dans la rotonde, apportant des fruits et des vins exquis pour rafraîchir saint Romain.

Mais à mesure que les trois jeunes gens avançaient, le théâtre de la fête leur apparaissait d'une manière plus trouble sous la teinte du jour assombrie, et au milieu des coups de vent qui en agitaient les décors.

Bientôt d'énormes nuages qui roulaient dans le ciel vinrent se joindre, se heurter sur la rotonde, comme s'ils se disputaient à qui l'abattrait de son aile.

Ils renversèrent le pavillon et dispersèrent sur le rivage tout ce qu'il contenait.

Puis, leurs tourbillons prenant les fragiles matériaux de l'édifice, les emportèrent dans l'espace; la tente, les festons de buis furent enlevés dans une rotation violente.... On eût dit une valse infernale, dans laquelle les nuages sombres entraînaient avec eux et faisaient tournoyer rapidement ces pauvres guirlandes de fleurs et de verdure...... Enfin l'ouragan emporta tous ces vestiges du côté de la mer et les abîma dans les flots.

En même temps, les barques des musiciens, égarées au milieu des vagues, exhalaient des sons aigus et plaintifs qui exprimaient leur détresse.

Il est inutile de dire qu'au milieu de ce bouleversement du rivage, de ces torrents de poussière, on ne vit pas venir l'ombre de Gilberte, de Marthe, d'Eglantine, ni d'aucune des charmantes danseuses qu'on attendait.

Lorsque les jeunes gens eurent contemplé ce spectacle avec le plus profond désappointement:

—Eh bien! dit Raoulx à Goubin; la Providence, dont tu parlais tout à l'heure, nous devait bien notre fête de ce soir, puisque nous avions fait tant de toilette en son honneur......

Ta vois, ami, que la Providence ne donne pas toujours ce qu'elle doit!

Aux premières approches de la tempête, tout le monde s'était enfui; en quelques minutes, le village était devenu entièrement désert. Le temps ne paraissait que devoir s'assombrir; des nuées de sable roulaient dans l'espace; des gouttes de pluie commençaient à tomber, et, dans l'intervalle des nuages épais, il passait des rayons de soleil blafards et plombés.

Cependant les jeunes sous-officiers restèrent les derniers sur la place, ayant plus de peine que les autres à renoncer à la partie qu'ils s'étaient promise.

Ils parcoururent tristement le théâtre du désastre, et, après l'avoir traversé, ils s'assirent au bord de l'eau sur un banc de rocher formé par les aspérités de la grève: un talus qui s'élevait assez haut derrière eux les tenait à l'abri du vent.

De là, ils regardaient flotter à la surface de la mer les derniers débris du pavillon de la Voile-Blanche, les banderoles aux fraîches couleurs, quelques instruments de musique, des branches de verdure...... Chacun de ces objets semblait leur montrer un des plaisirs de la soirée qui s'en allait à vau l'eau!

—Aussi, dit Raoulx en riant, nous aurions peut-être mieux fait de rester dans nos chambres à travailler......Ce n'est pas la place de graves carbonari de courir les fêtes.... Nous devions plutôt nous préparer à la première séance, où on doit discuter de la forme républicaine antique et moderne.

—Ne nous le reproche pas, dit Pommier, car ce n'est pas le bal qui nous attirait..... tu le sais mieux que personne..... mais un intérêt de cœur digne des hommes les plus sérieux...... L'amour est à la hauteur de toutes les situations. Il a aussi légitimement place dans l'âme que le patriotisme et les plus nobles sentiments du monde.

Les jeunes gens ne parlaient ainsi que parce que la position retranchée qu'ils occupaient sur le banc de granit et la solitude du rivage leur donnaient l'assurance de n'être pas entendus.

—Pour mon compte, dit Goubin, j'avouerai même que la danse entrait pour quelque chose dans les jouissances que je me promettais ici. Cependant je ne sens aussi brave *Compagnon de la nuit*...... et du jour...... que qui que ce soit; je défie personne de se lever plus matin que moi le jour où on nous dira d'aller combattre pour le pays.

—Certainement, Goubin, dit Pommier en riant, tu es aussi courageux qu'aucun de nous et de plus, beaucoup plus étourdi, ce qui te donnerait l'avantage de partir le premier, ne son gerais pas même à prendre ton sac sur le dos.

—Vous parlez de courage, mes amis, dit Raoulx après un moment de silence. Savez-vous que nous en avons besoin!...... non pas seulement de celui qui fait braver la mort, mais du courage moral, qui consent à assumer ensemble les devoirs les plus lourds et les plus difficiles.... car enfin, dans notre profession ostensible, nous avons nos devoirs de citoyens, de militaires à remplir fidèlement, et liés secrètement à une autre carrière, nous avons là encore un autre ordre de choses à servir, des serments à garder, des lois à suivre, des chefs à qui obéir. Il nous faut ainsi avoir deux existences complètes à dévouer.

—Oui, répondit Goubin; mais, Dieu aidant, nous avons en retour double honneur à acquérir.

—Oh! assurément, ajouta Pommier. Comme soldats, nous avons en espérances les guerres de frontières où on peut gagner le grade de capitaine dont je parlais tout à l'heure. Comme carbonari, nous avons à fournir une campagne contre la monarchie, où nous pourrons battre en brèche le drapeau blanc, et obtenir le grade suprême de défenseur de la liberté...

En ce moment, l'ombre d'un homme glissa devant les yeux des jeunes carbonari, nettement dessinée sur le pâle soleil qui teignait le sable de la mer à leurs pieds.

Elle ne pouvait être projetée que par quelqu'un passant sur le rivage, qui en cet endroit s'élevait verticalement derrière les trois jeunes gens.

A cette vue, ils tressaillirent et se regardèrent avec anxiété.

—Nous avons été entendus! dit Pommier à voix basse.

—Dieu veuille que non! le vent devait couvrir notre voix.

Il n'y avait pas de vent à cet instant, dit Raoulx, et puis la voix monte.

Ils se levèrent et regardèrent avec attention de tous côtés, mais sans apercevoir personne. Ces incident toutefois les émut assez vivement.

Ils restèrent longtemps balancés entre la crainte d'avoir à se reprocher une imprudence dangereuse pour la corporation tout entière, et l'espoir de s'être abusés en prenant pour l'ombre d'un homme une de ces images capricieuses que les nuées dessinent sur la terre.

Quelques moments s'étaient écoulés, et ils demeuraient encore à cette place, lorsqu'une barque parut suivant le bord de la mer, extrêmement houleuse, et que ne frayait aucune autre voile.

Ce bateau, assez grand, n'était monté que par deux personnes, placées à une certaine distance l'une de l'autre: le marinier à la pointe, et au milieu, un seul passager, que la voile pendante au mât cachait presque entièrement.

Lorsque la barque effleura le bord où les jeunes militaires posaient le pied, ces mots sortirent de derrière la voile.

—Ne craignez rien..... c'est un ami qui vous a entendus...... Il ne peut faire que des vœux pour vos projets.

Puis le bateau s'éleva sur une haute vague, redescendit rapidement, et se perdit bientôt dans le lointain.

Mais depuis cet instant, les jeunes gens, quoique bien plus étonnés, éprouvèrent pourtant moins de crainte, soit qu'ils eussent cru sentir un accent de vérité dans la voix qui leur avait parlé, soit que l'indiscrétion commise par eux n'eût pas réellement une bien dangereuse portée, tant qu'elle n'avait pas livré aux oreilles étrangères le lieu de réunion des carbonari et le nom d'aucun de ses membres.

Ils restèrent longtemps sur le rivage à s'entretenir de cet étrange incident Puis, Pommier termina ses récriminations contre cette soirée en disant:

—Il y a huit jours que je devais rejoindre ma jolie Marthe à la Fontaine des Fées, et la séance extraordinaire m'en a empêché. Aujourd'hui je devais la trouver ici, et l'orage nous sépare. Voilà deux fois de suite que mes rendez-vous sont perdus.

—Et nous donc, dit Goubin, sommes-nous plus heureux?

—Enfin, reprit Pommier, je vais retourner passer la soirée avec Bories.... Depuis que nous l'avons quitté, son air soucieux et absorbé ne me sort pas de l'esprit.... Puis, j'ai hâte de me confesser à lui de l'indiscrétion que nous avons commise.

—C'est bien, dit Goubin. Moi j'irai faire enrager notre adjudant, le séminariste, en le battant à l'escrime.

—Il s'en vengera en te mettant aux arrêts.

—A la bonne heure! Je charbonnerai sur la muraille la figure de ce bel officier taillé dans le bloc d'un moine.... Puis les échos de la salle de police rediront mes chansons.

—Je vous laisse tous deux rentrer au quartier, dit Raoulx, et je vais voir Lambert à la campagne.... La pluie commence.... Mais tous les temps sont bons pour aller visiter notre solitaire.

Sous les murs du rempart, les trois amis se séparèrent.

[*A continuer.*]

Décédée hier, 14 mai, à 10 heures du soir, à l'âge de 76 ans, Mme JULES LEBLANC, née Félicité Labarre. Les amis et connaissances des familles Leblanc, Communy et Labatut sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 5 heures et demie P.M. Le corps est exposé rue de l'Esplanade, entre Tremé et Marais.

Mariée, le 8 mai, par le Rév. P. Maenhaut, à l'Eglise St Louis, *Charles de HAULT de LASSUS*, à Mlle *Marie Emilie FORSTALL*.

Mariés, à la cathédrale St Louis, lundi le 5 mai, par le Rév. C. Maenhaut, LEON SERE à Mlle MARIE CONSTANCE DARBY, tous deux de cette ville.

ATTENTION

MM. Palfrey & Co, vendent des actions de Banque aujourd'hui, à midi. Voir l'annonce.

Succession d'Andrew Goeplinch. H. A. KINGSTON, encanteur. Vendra, aujourd'hui, à midi, à la résidence du défunt, rue Toulouse, entre les rues Ursulines et St Philippe, Deuxième District—Cheval, charrette, harnais, meubles et divers articles. Egalement, les légumes qui se trouvent dans ce jardin, pour le compte de ladite succession. Voir l'annonce publiée dans une autre colonne.

Demande de Demoiselles. DEUX DEMOISELLES pour pratiquer l'espagnol avec les dames élèves, Chez M. BRETTE, 13, Rue St-Charles. 14 mai—2 f.

DEMANDE DE PROFESSEURS. Deux pour l'Espagnol, Un pour la tenue des livres. Chez BRETTE, 13 rue St Charles. 14mai—2f

On désire acheter DES BONS LIVRES et Dictionnaires Dans toutes les langues Neufs ou d'occasion. Chez M. BRETTE, 13 rue St Charles. 14mai—2f

Bureau de Poste. DANS l'intérêt des citoyens de la Nlle-Orléans, j'ai obtenu du major général B. F. Butler l'autorisation de livrer toutes les lettres que j'ai trouvées au bureau de poste lorsque j'en ai pris possession. Beaucoup de ces lettres n'étaient mouillées et quelques-unes décachetées; elles ont été assorties et arrangées le mieux possible et le bureau sera ouvert MERCREDI PROCHAIN, à 9 heures du matin, pour la livraison. A l'avenir, les malles seront reçues et livrées conformément aux lois des Etats-Unis. Les remises d'argent ou de sécurités de valeur devront être rapportées et enregistrées pour que la transmission en soit assurée. JOHN M. G. PARKER, Maître de Poste à Nlle aux Valeurs, etc., transféré ici. Nlle-Orléans 10 mai 1862. 13mai—2f

LES MALLES. LA malle pour NEW-YORK, BOSTON et toutes les villes des Etats loyaux se ferme à trois heures P. M., tous les jours. La MALLE POUR L'ETRANGER va par la voie de NEW-YORK. Les malles partiront le plus tôt possible. JOHN M. G. PARKER, Maître de Poste. 13mai—2f

Cheval Trouvé. Dans la nuit du 22 avril dernier, il a été trouvé sur la Levée, 3me District,—Un CHEVAL sellé et bridé, hors d'âge, couleur café au lait. Le propriétaire peut venir le réclamer en prouvant la propriété, en payant les frais de nourriture, &c., chez M. J. B. Combé, coin France et Levée. 8mai—2f

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans, 14 mai

ARRIVES HIER.

Goélette-transport des E. U. Parkway, Compton, de Philadelphie via l'île aux Vaisseaux. Brick-transport des E. U. Julia, de l'île aux Vaisseaux. Goélette Flying Dragon, Bier, de la Havane.

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 14 mai 1862.

Arrivés hier, 362 bœufs du Texas et 35 veaux. Vendus, 64 bœufs et 22 veaux. Stock qui reste à vendre, 301 bœufs et 33 veaux.

Bêtes à cornes de l'Ouest, par 100 liv. net, 1re qual.	—
Bêtes à cornes du Texas, 1re qual.	—
Veaux, par tête	20 à 25
Vaches à lait, par tête, 1re qual.	$22 00
do do do 2me do	40 00

Hippodrome du Fair Grounds. Deux jours de course. MERCREDI, 14 mai 1862, Course à l'amble. Trois sur cinq, enjeu, $400. Les propriétaires conduiront leurs chevaux qui sont BLEEKY DAVID, GRAND PIERCE. JEUDI, 15 mai 1862. Enjeu, $1000. Course entre FRANK et GLADIATOR, 2 milles. La course commencera, chaque jour, à 3 heures et demie. Entrée par la rue de l'Esplanade. Prix d'entrée, $1. Les chars de la rue du Bayou vont jusqu'à la porte. 14 mai—2

Candidat pour Maire—Sans distinction de parti. VICTOR WILTZ, du Deuxième District. Voir l'Abeille du 28, du 30 et du 31 janvier. 7févr—

Nouvelle-Orléans, 31 janvier, 1862. Aux Editeurs de l'*Abeille* Veuillez annoncer M. EUGENE STAES comme candidat à la place de Recorder du Second District.—L'élection aura lieu en juin prochain. SES NOMBREUX AMIS.

Recorder du 2me District. Messieurs les Editeurs, Veuillez annoncer que l'honorable LOUIS GASTINEL, Recorder du Deuxième District, est candidat à la même place, et qu'il sera soutenu à l'élection du 2 juin prochain par les VOTANTS DU 2me DISTRICT.

AVIS.

LE comité de subsistance, nommé par le Conseil de Ville, a le plaisir d'annoncer au bon peuple de la Nlle-Orléans, "Qu'un chargement de 1850 barils de farine (partie d'environ 9500 barils achetés en Virginie et dans l'Alabama) a été reçu et sera livré aux boulangers, pour vendu aux prix fixés par le maire. Qu'un contrat pour 15,000 têtes d'animaux a été fait le 2 avril dernier et que ces animaux doivent être livrés du 1er mai au 1er janvier prochain. Que des bateaux à vapeur, chargés de bacon, de maïs, de riz, de blé, etc., sont attendus incessamment de la Rivière Rouge. Ces provisions, de bonne qualité et comparativement à bon marché, seront convenablement emmagasinées et vendues, au prix coûtant, pour les billets confédérés, de l'état, de la ville et de corporations. On les vendra, en petites quantités, aux bouchers, boulangers et marchands de groceries pour familles, lesquels s'engagent, etc. seront requis d'accepter les mêmes billets que le comité de subsistance aura acceptés d'eux. Il sera donné avis, sous peu, du jour et des endroits arrêtés pour la vente des provisions. 14mai—3f. WM FRERET, président.

LE Porteur d'un billet hypothécaire daté du 1 mai 1861 souscrit par CHARLES FUCHS à l'ordre de lui-même et par lui endossé, de la somme de $341 65, payable à un an de date et portant intérêt à 8 pour cent par an, est prié de le présenter au bureau de A. Ducatel, notaire, rue Toulouse No 46, pour en être payé, attendu qu'aucun intérêt ne sera payé à partir de ce jour. Nouvelle-Orléans, 12 mai 1861. 14 mai 2f. HENRY STECKLER.

BRIGADE FRANÇAISE. Légion Française.—3me régiment 6me compagnie. Tous les membres de la 6me compagnie se réuniront demain soir, 14 courant, pour affaires importantes. Réunion à la Parfaite Union, rue des Remparts, à 6 heures et demie. Soyez ponctuels. 13 mai—2f. J. PERONNEAU, capitaine.

Brigade Française. Deuxième Régiment 7ème compagnie. LE Lieutenant Nadaud convoque la compagnie pour aujourd'hui à 6 heures P. M. des affaires très importantes devant être communiquées. Réunion à la loge la Parfaite Union. Le lieutenant recommande la plus grande ponctualité. 14mai—1. B. NADAUD 1er lieutenant.

BRIGADE FRANÇAISE. Légion Française, — 2d Régiment. SEPTIEME COMPAGNIE. TOUS les membres de la septième compagnie sont invités à se réunir JEUDI, 15 du courant, à 6 heures précises du soir, à la Loge de la Parfaite Union, pour affaires de la plus haute importance. La plus grande ponctualité est recommandée. Le capitaine A. DELAMOTTE. Nlle-Orléans, le 14 mai 1862. 14mai—2f

Garde Française. LES officiers du régiment sont priés de se trouver aujourd'hui, à 10 heures précises du matin, à la caserne, pour affaires importantes. Par ordre: le cap.-adj.-major, LACOUTURE. 14 mai—1f

Garde Française. Première Compagnie. TOUS les membres de cette compagnie sont invités à se réunir sans faute, samedi soir, 17 courant, à six heures P. M., à la caserne de la rue de la Bourse, pour communications importantes. Par ordre du capitaine. A. GUILLEMET, Sergent fourrier. 14 mai

Garde Française. Compagnie des Voltigeurs. TOUS les membres actifs et honoraires de cette compagnie, sont priés de se réunir aujourd'hui 14 mai, dans leur caserne, à 6 heures précises, pour communications importantes. Par ordre du capitaine T. Frois. G. ROMAIN, Sergent major. 14 mai—1

Demande d'un ouvrier Barbier. UN bon ouvrier Barbier trouvera de l'emploi en s'adressant immédiatement chez Victor Dubois, rue Bienville, près Chartres. On donnera la préférence à un homme de couleur libre. 14 mai—1

Sucre à vendre pour des billets Confédérés. 150 boucauts sucre fair et prime. 40 boucauts sucres clarifiés de choix. CUCULLU & D'MEZA, Rue St Louis, No 5. 14mai—2f

Cinq piastres de récompense A celui qui ramènera le petit nègre JULIEN, âgé de 10 ans; il avait lors de son départ, un pantalon de cotonnade bleue et une chemise de la même étoffe, un vieux chapeau et il est sourd; il a de gros yeux et a le nez retroussé comme un griffe. CYRILLE LABICHE, grocerie enc. St-Pierre et Dauphine. 14 mai—

PERDU LE 13 MAI 1862; UN PORTE-FEUILLE, contenant onze piastres et demie en trois piastres et deux en billets de ville. La personne qui le rapportera au bureau de l'Abeille rendra service à un pauvre ouvrier et recevra en outre une récompense proportionnée à la somme. 14mai—1f

Trouvée, Une vache suivie de son veau. Elle est de couleur rouge et blanche, les cornes sont relevées, et l'une d'elles est à moitié coupée. On peut voir la réclamer chez M. Bernard Peiroulo, à l'encoignure St Bernard et Gentilly. 14 mai—3

Nous continuons à vendre, pour billets confédérés notre stock de chapeaux: En feutre souples français de toutes sortes; En soie et casimir gris et noirs. En feutre fabriqué expressément pour le Mexique; En laine pour hommes et enfants; Chapeaux de Panama; do de Campêche; Casquettes en paille pour enfants; Casquettes en drap pour hommes et enfants; Chapeaux de paille d'Italie pour enfants; do do et de paille diverses pour hommes; Chapeaux pour nègres, en laine, paille de Campêche et de Manille; Chapeaux pour modistes, en soie et en paille garnis et non garnis; Une grande variété de bonnets, Bloomers, Adelaïde, Victoria et autres formes de fantaisie; Parapluies en coton pour hommes et dames. PAUL TRICOU & FILS, 13 rue Conti. 13 mai—3

AVIS. NOUS offrons en détail tout notre stock d'HABILLEMENTS ET DE LINGERIE pour messieurs dans la rue du Canal, No. 81 et dans la rue Vieille Levée, Nos. 215 et 217. Nous faisons le linge sur commande dans le plus bref délai. 13 mai—1 m. M. G ODCHAUX frère & Co.

Enfant égaré. UN petit garçon du nom de FERDINAND FRINDEL, s'est égaré, hier matin, dans le Deuxième District. Il est âgé de quatre ans, a les cheveux blonds, les yeux bleus et était vêtu d'un pantalon de velours noir et d'un paletot de laine jaune et rouge. Il ne portait pas de souliers et était nu tête. La personne qui le ramènera chez ses parents, rue Bourgogne No. 304, entre Ursulines et Hôpital, recevra une récompense convenable. 13 mai—1f

Cigarres! Cigarres!! TRENTE MILLE CIGARRES diverses qualités, à vendre par ANT. COSTA, 16, rue de la Douane. 9mai—

Galons or et argent fin, or en feuilles pour dorures, élastique pour bottines, A VENDRE en gros et en détail à de bas prix pour clore une consignation. Les billets confédérés seront reçus en paiement. TRABAS & Cie, 46, rue Poydras. 9 mai—

VENTES A L'ENCAN.

Vente péremptoire, à l'encan, de tout le beau mobilier, tapis, glaces, etc, de l'hôtel St James.

PAR R. M. MONTGOMERY & BRO. R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, à l'ancien local, rue du Camp, No 87, au premier (la vente devant commencer mercredi, 14 du courant, à 10 heures et demie, et continuer, tous les jours, à la même heure, jusqu'à ce que tout le stock soit vendu) tout le mobilier de l'Hôtel St James—transporté pour la convenance—comprenant des meubles de prix, de salon, de salle de réception et de salle à manger, belles glaces, magnifiques tapis de Bruxelles et tapis à trois plis, toiles cirées et tapis d'escaliers, beaux meubles en chêne massif, rideaux, matelas de crin et de mousse, oreillers de plumes, moustiquaire, toute la batterie de cuisine et tous les articles nécessaires dans un hôtel de première classe. Tout le monde sait que dernièrement l'hôtel a été meublé à neuf que tous les meubles sortent des meilleures manufactures, sont en parfait état et n'ont presque pas perdu de leur valeur. C'est une excellente occasion pour le commerce et les personnes qui désirent faire un choix. Les articles vendus chaque jour seront livrés immédiatement après la vente. Conditions—Comptant, en billets confédérés, au moment de l'adjudication. 12 mai

Excellente occasion pour un placement—Magasin en briques, à trois étages, dans la rue Front Levée.

PAR GARDNER SMITH & Co., encanteurs. SAMEDI, 17 mai 1862, il sera vendu, à l'encan, à midi, à la Bourse des Marchands—Le magasin en briques, à trois étages, façade en granit, rue Front Levée, No 24, entre les rues Hôpital et Quartier. Le terrain a 26 pieds et demi de face à la rue Front Levée sur 137 pieds et demi de profondeur.—Ensemble 412 actions de la Banque des Citoyens, réduites à 206 actions. Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet pour actions (stock note) dû à la Banque des Citoyens le 11 décembre 1862, pour $, payable ou renouvelable conformément à la charte de la dite Banque. Conditions, comptant. L'acte de vente pardevant A. Boudousquié, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 10mai

LOUISIANA ACADEMY. LES cours de cette institution dirigée par M. A. FERRIER, ancien professeur de l'Université, sont en pleine activité. Les classes de grec et de latin, ouvertes aux élèves sans rétribution supplémentaire, sont toujours confiées à l'habile direction de M. G. Gessler. Les personnes qui désirent des prospectus peuvent s'adresser à l'Institution, rue Hôpital, No. 79, entre Royale et Bourbon. 8mai—

Moulin à coton de Lane. Jefferson City, (La). FABRIQUE de fil de coton, ouate et coton à calfater. Le fil de coton sera mis sur commande, en paquets simples et en numéros assortis 5/12. **Bureau No 19, rue de l'Union, Nlle-Orléans.** 30 nov—7m. L. N. LANE, Propriétaire.

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES. Dirigé par Mme DERON, 278.......RUE DAUPHINE.......278. ON peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement, ou chez les principaux libraires. 31 août—lan—

INSTITUTION FRANKLIN, POUR LES DEUX SEXES, No 258, rue des Remparts, entre Ursulines et Hôpital. J'AI l'honneur de prévenir les familles et le public qu'en date du 1er mars 1862 j'ai pris possession de l'Institution Franklin rue des Remparts No 258, anciennement dirigée par M. A. T. Wurtemberg. Je prie les familles de bien vouloir visiter l'établissement qu'elles trouveront toujours tenu avec ordre et propreté. M. Leroux, bien connu dans l'enseignement, s'occupe exclusivement des jeunes gens. Rien ne me coûtera pour l'avancement de mes élèves. Pour les demoiselles, le jeudi est consacré aux ouvrages de broderies et de couture. Les classes en anglais et en français commencent à 9 heures A. M. et finissent à 3 heures, P. M. 29 mars—3m—3 p s. La Directrice, A. ROUX.

Institution Collégiale de la Nouvelle-Orléans, 304, rue du Camp. Dirigée par Mme Ed. LOCQUET. CET établissement dont les succès vont toujours croissants, a rouvert ses classes lundi, 16 septembre. La directrice engage les élèves à être ponctuels, afin de ne perdre aucun des avantages résultant d'un cours complet. Pour renseignements, s'adresser à la principal, rue du Camp, ou par la poste, boîte 2,134. 6 sept—

INSTITUT St-CHARLES. MME MACE annonce respectueusement aux parents de ses élèves et aux familles qui désireraient lui confier leurs enfants que son institution restera ouverte et que les cours continueront comme par le passé. 5 mai—

Alcool! Alcool! Alcool! ALCOOL rectifié à 95 o/o, qualité supérieure, provenant de notre fabrique, à vendre au baril, demi baril et damejeanne, à la convenance des acheteurs. F. CLAVEL & Co., 72, rue des Magasins. 11 avril—1m

Vins et Cognac. 20 DEMI pipes vins Catalans. 30 barriques vins de Bordeaux pour familles; 20 futailles cognac; 15 ¼ Madère; 300 caisses vins rouge et blanc. Rue St Louis, No 65, entre Royale et Bourbon. 21 avril—1m. J. BEUGERE.

HORLOGERIE ET BIJOUTERIE DE GENEVE. MES COLLET & GEX, encoignure Chartres et Quartier ayant un beau stock de montres et bijoux de Genève tels que—Bracelets, chaînes de montres, glaçières, sautoirs et autres, vendront tous ces articles à des prix tous réduits. Vente en gros et en détail. 15avril—1m

Demande de Cuisinière. ON demande une cuisinière française. Inutile de se présenter sans les meilleures recommandations. S'adresser au No 11, rue Ste Anne, maisons Pontalba. 30 avril—

HOFFMAN et MARKS, 63..........Rue de Chartres..........63 AYANT ouvert un magasin d'encan général, sont prêts à recevoir des marchandises en consignation et donneront toute leur attention aux ventes du dedans et aux ventes du dehors. 1avril—

Compagnie d'Assurance de l'Union, de la Nouvelle-Orléans. 3 mai 1862. AVIS est donné aux détenteurs de certificats de profits émis par la Compagnie d'Assurance de l'Union pour l'année 1858, dès aujourd'hui, que lesdits certificats seront payés sur présentation et livraison desdits certificats à partir de ce jour. L'intérêt sur tous les certificats de profit émis par ladite Compagnie jusqu'au 30 avril dernier sera également payé, à partir d'aujourd'hui, aux détenteurs desdits certificats, au bureau de la Compagnie, à l'encoignure des rues Canal et de St Charles. A. CHIAPELLA, Président. 3mai—1M

AVIS. LES porteurs de nos billets sont priés de les présenter, sans délai, pour être payés, attendu que nous nous occupons de notre liquidation. D. J. HOCKERSMITH & Co. Nlle-Orléans, 10 mai 1862. 12 mai—6

AVIS. VOULANT quitter la ville pendant l'été, je vendrai jusqu'au 16 courant, pour des billets confédérés, tout mon stock de marchandises, consistant en corsets, lacets, jupons, coutil et fournitures de corsets. 12 mai—4. V. PRETAT, 75, rue de Chartres.

VACCIN. MME MAURY prévient sa clientèle et le public qu'on trouvera du vaccin frais chez elle, le LUNDI et le SAMEDI, à onze heures précises.—Rue Bourbon, No 214, entre Domaine et St Philippe. 12mai—1m

BŒUF. CENT vingt barçons bœuf salé prime, de bonne qualité. S'adresser à HILLIARD SIMMERS & Co, Rue Carondelet, No 64. 12 mai—6

RHUM ET ALCOHOL. RAFINERIE de la Louisiane. Constamment en main en quantité à la convenance des acheteurs. LAUVE & LEBLANC, 17 et 19, rue Toulouse. 11 fev—

Ale et Porter, POUR des Billets Confédérés. Ale et Porter de bonnes marques, en grandes et demi bouteilles, en quantités au gré des acheteurs. J. M. ABRAMS, Courtier, No. 30, rue Natchez. 12mai—6f

En Billets Confédérés. Une magnifique propriété, à vendre, située rue du Canal entre Derbigny et Roman. S'adresser chez F. A. Ducros No 119 rue Commune. 12mai—6f

SARDINES, viandes dans des boîtes, fruits et légumes. Vieilles liqueurs de choix, Groceries assorties, Drogues et produits chimiques, A vendre par R. J. HART & Co, Rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79. 12 mai

Demande de meubles de seconde main. LE soussigné continue d'acheter, aux prix les plus élevés du comptant, toutes espèces de meubles de seconde main, pianos, &c. Echange et réparation de meubles. S. T. CASANAVE, rue de la Douane, No 186, près Dauphine. 8mai—30f

Soie noire à coudre. CENT livres soie noire à coudre (Italienne), à vendre par D. GOUAUX & Co, 14, rue Royale. 9 mai—6f

L. C. Barbier & A. T. Wurtemberg, Importateurs et fabricants de toutes espèces de cigares, Rue Front Levée No 27 et Rue Poydras No 95. 17 mars

VENTES A L'ENCAN.

Succession de André Goeplich. 2me Cour de District — No 18,914. PAR H. A. KINGSTON, encanteur. IL sera vendu mercredi prochain le 14 mai 1862, à midi, à la résidence du défunt, rue Toulouse, entre Ursulines et St Philippe, par autorité de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, les meubles et articles suivants: Meubles mobiliers, ustensiles de jardin, un lot de vieux bois, légumes sur pieds, etc.—Aussi, un superbe cheval de monture et une charrette. Termes—Comptant, en billets Confédérés. 12mai—3f

Marchandises sèches, cotons, chapeaux, cigares et cuirs français. Par HOFFMAN & MARKS, J. HOFFMAN, encanteur, Rue de Chartres, 63. IL sera vendu, mercredi, 14 mai 1862, à 10 heures du matin, un assortiment de marchandises sèches telles que soieries, mousselines, organdis, calicots, brodéries, cotons, coutils et marchandises de fantaisies; assortiment de chapeaux de saison, un fort stock de cigares, du beau cuir français, un grand assortiment de cuirs pour chapeaux, franges et garnitures en coton, etc. Le tout sera vendu sans réserve pour des billets Confédérés. 14 mai

Vente à l'encan d'actions de Banque, pour des billets confédérés, en lots au gré des acheteurs. Vente sans réserve. PAR PALFREY & Co., A. BOULIGNY, encanteur. Bureau, rue Carondelet, No 45. MERCREDI, 14 mai 1862, à midi, il sera vendu à la Bourse des Marchands et des Encanteurs— 40 actions de la Banque de la Nouvelle-Orléans; 30 do de la Banque des Artisans et des Marchands; 15 do de la Banque de l'Etat de la Louisiane; 30 do de la Banque de l'Etat de la Louisiane; 10 do de la Banque d'Amérique; 50 do de la Banque du Canal; 25 do de la Banque de l'Union. Conditions de la vente—En billets Confédérés. Règlement jeudi matin. 14 mai

1,186 sacs de sel. PAR D. E. MORPHY, encanteur. JEUDI, 15 mai 1862, à 10 heures du matin, seront vendus à l'entrepôt des Magasins, 1,186 sacs à sel. Immédiatement après, à l'entrepôt du Bois, 30 sacs de sel. Conditions—comptant. 14 mai

Pois! Pois! (Cow peas). PAR D. E. MORPHY, encanteur. MERCREDI, 14 du courant, à 10 heures du matin, seront vendus à l'entrepôt Jewell, à l'encoignure des rues Magasins et Lafayette—98 sacs de pois (cow peas). Conditions—comptant. 14 mai

Sucres de la Louisiane. PAR BERNARD TURPIN, encanteur. JEUDI le 15 mai 1862 à 10 heures A. M., il sera vendu, à l'encan, au magasin No 89, rue de la Vieille Levée—

16 boucauts sucre de la Louisiane—M.		
25	"	M. Boyté.
10	"	A. P.
20	"	C. D.
16	"	Robert & Co.
14	"	M.
8	"	M.
13	"	D. T.

Aussi quelques lots de sucre blanc, diverses marques. Conditions—Comptant, payable en billets Confédérés. 14mai

Souliers, cuir et chevilles à souliers, PAR R. B. SYKES. JEUDI 15 du courant, à 10 heures, il sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra, à son magasin d'encan, rue des Magasins, No 50— 5 caisses souliers kip, assortis, pour hommes; 6 do montures pour kip; 4 rouleaux, cuir à semelles 1re qualité; Un lot de cuir noir à montures; Un lot de montures Russet; 4 barils chevilles à souliers. Conditions—comptant. 14 mai

Vente pour cause de liquidation. Vacherie! Vacherie! PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur. No. 90, Passage de la Bourse. IL sera vendu lundi 19 mai 1862, à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Craps et Tricou, près du Canal, à la résidence de M. Jean Simon Frienigger— 85 vaches laitières; 1 taureau; 1 paire de bœufs de tir; 6 beaux chevaux; 3 charrettes à lait, 1 voiture et 1 char-à-banc. Les ustensiles et les accessoires de la vacherie. Conditions—Jusqu'à $100 comptant; payables en billets de ville, et au-dessus de $100, huit mois de crédit en payable endossés à la satisfaction du vendeur. 14mai—

Propriété sur la rue Claiborne. PAR CH. E. FORSTALL, encanteur, No 90, Passage de la Bourse. IL sera vendu, samedi 17 mai 1862, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale— Un lot de terre formant encoignure des rues Claiborne et Espagne, mesurant 62 pieds de face à la rue Claiborne, sur 51 pieds de profondeur et 35 pieds à la rue d'Espagne; ensemble une maison de deux étages, un hangar, four en briques, écurie, latrines, etc. Voir le plan à la Bourse. Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de deux billets chacun de la somme de $, échéant le 1er octobre 1862 et 1er octobre 1863, avec les intérêts à 8 p. o/o du 1er octobre 1861, et la balance comptant. Acte de vente par devant O. Drouet, notaire public. 13 mai—

Excellente blanchisseuse, repasseuse et cuisinière, PAR CHS E. FORSTALL, encanteur, Bureau No 90, Passage de la Bourse. IL sera vendu, SAMEDI 17 mai 1862, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale— La mulâtresse créole SOPHIE, parlant l'anglais et le français, âgée d'environ 30 ans, excellente blanchisseuse, repasseuse et cuisinière bonne domestique de maison, pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi. Conditions—Comptant, en billets Confédérés. Acte de vente pardevant J. Cuvillier, notaire public. 13 mai—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du CRESCENT, A LA NLLE-ORLEANS. Treizième état annuel. CONFORMEMENT à sa Charte amendée, la Compagnie présente l'état suivant de ses affaires— Montant des primes pour l'année expirée le 30 avril 1862 ...... $434,415 79

Primes sur les risques d'incendie	$281,466 94
" des mers	71,478 99
" des rivières	72,465 26
" de la vie	385 80
Montant net des primes pour l'année expirée le 30 avril 1862	$434,415 79
Pertes payées dans la même période. Sur les risques d'incendie	$46,386 83
" des mers	62,386 20
" des rivières	14,788 42
	$180,026 14
A déduire, intérêt, escompte, profits et pertes, dépenses générales, réassurances, fond pour les dépenses contingentes	46,752 26—$160,286 77
Bénéfice net pour l'année expirée le 30 avril 1862	$326,887 45
L'actif de la Compagnie est comme suit: Prêts garantis par des actions de Banques et Publiques	$221,738 69
Prêts sur hypothèque	67,915 00
Effets pour primes	120,745 00
Dû pour primes et en voie de perception	27,380 76
Propriété foncière (bureau rue du Camp)	25,000 00
1,800 actions de Banques	174,360 00
Bons de l'Etat de la Louisiane, des Etats Confédérés et de la ville	288,160 00
Scrip d'autres compagnies	25,275 00
En caisse	207,191 67
Total de l'actif	$1,089,781 46

Etat de la Louisiane. PAROISSE D'ORLEANS—VILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS. Qu'on se souvienne que le 8 mai 1862, pardevant moi soussigné, juge de paix dans et pour la susdite ville, ont comparu Thomas A. Adams, président, et G. W. Spratt, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent, à la Nouvelle-Orléans, lesquels étant dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est exact et une copie des livres de la Compagnie. THOMAS A. ADAMS, président. G. W. SPRATT, secrétaire. Signé et assermenté à la Nouvelle-Orléans, pardevant moi, ce 8 mai 1862. D. F. MITCHELL, Deuxième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de payer un intérêt de six pour cent par an sur tous les certificats (non payés) de profit aux détenteurs ou à leurs ayants cause. Ils ont résolu en outre de payer le rachat du (soixante pour 100) sur le scrip de 1858 en billets confédérés, à partir du lundi prochain, 12 mai courant. Ils ont également déclaré un DIVIDENDE SCRIP DE CINQUANTE POUR CENT sur le montant net des primes de la Compagnie pour l'année expirée le 30 avril 1862. Des certificats seront émis à cet effet à partir du deuxième lundi (onzième jour) d'août prochain. THOMAS A. ADAMS, président. GEORGE JONAS, vice-président. G. W. SPRATT, secrétaire.

DIRECTEURS:—Samuel Bell, John Watt, M. O. H. Norton, G T Buddecke, S S Bonner, H M Wright, G S Howard, M Freilsen, S H Kennedy, W G Robinson, J W Carroll, P Avendano, Samuel Smith, John D Bein, S W Kettle, P Simons, P N Strong, Thos. Henderson, J J Pusser, Cornelius Fellowes, James Turner, S B Newman, Moses Greenwood, W S Pallis, J J Moate, John C Borelli, Alexander Buddie, John F Caldwell, A Isaac, Adam Giffen, Samuel Gove, H Gillis. 28 déc